

Communiqué

Diffusion immédiate

**Allégements fiscaux dans le secteur des transports :
un signal clair en faveur d'une meilleure utilisation de l'énergie
et du développement durable**

Québec, le 29 mars 2006 - Le président du conseil d'administration de l'Agence de l'efficacité énergétique, M. Jean-Pierre Brunet, s'est réjoui des mesures annoncées dans le budget 2006, notamment par la mise en place d'aides financières en matière de transport. Plusieurs de ces mesures ont pour effet d'encourager une meilleure utilisation de l'énergie.

« L'offre d'une déduction aux employeurs pour les laissez-passer de transport en commun des salariés représente, à notre avis, une avenue fort prometteuse et nous sommes convaincus que bon nombre d'entreprises iront de l'avant, souligne M. Brunet. Il s'agit en effet d'une mesure avantageuse et simple de contribuer à l'effort collectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et, par conséquent, de notre consommation énergétique en plus d'aider à désengorger la circulation aux heures de pointe. ».

Le remboursement de la taxe sur les carburants applicable au biodiesel maintenant accessible à tous les consommateurs ainsi que le remboursement des 1 000 premiers dollars de la taxe de vente du Québec (TVQ) pour l'acquisition d'un véhicule hybride représentent également des mesures intéressantes.

« A l'Agence, nous croyons qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction et d'un signal clair en faveur du développement durable, ajoute M. Brunet. Nous entendons multiplier nos efforts au cours des années à venir, de concert avec l'ensemble des ministères concernés, pour soutenir et continuer à développer de telles mesures ».

L'Agence de l'efficacité énergétique a pour mission, dans une perspective de développement durable, d'assurer la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les sources d'énergie, dans tous les secteurs d'activité, au bénéfice des Québécois dans l'ensemble des régions du Québec.

-30-

Source : Jean Guay
Responsable des communications
(418) 627-6379 (poste 8027)
ou 1 877 727-6655 (poste 8027)
jean.quay@aee.gouv.qc.ca